

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL ( CILSS )**

---

*Session Extraordinaire du Conseil des Ministres  
Niamey (Niger) du 26 au 27 Octobre 1977*

**COMPTE - RENDU DU CONSEIL**

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

-----

COMPTE RENDU DE LA  
SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES  
NIAMEY , 26 et 27 OCTOBRE 1977

o-----o

## SOMMAIRE

Pages

### PREMIERE PARTIE

- Compte-rendu	1
- Ordre du jour de la session	2
- Situation des pays membres du CILSS	
. Cap-Vert	4
. Gambie	5
. Haute-Volta	6
. Mali	6
. Mauritanie	7
. Niger	8
. Sénégal	8
. Tchad	10

### DEUXIEME PARTIE

#### Annexe I

- Déclaration du Conseil des Ministres	12
--	----

#### Annexe II

- Discours du Ministre Coordonnateur du CILSS à la séance d'ouverture	15
---	----

#### Annexe III

- Discours de clôture du Ministre Coordonnateur	18
---	----

#### Annexe IV

- Motion de remerciements	20
---------------------------	----

#### Annexe V

- Estimation provisoire des déficits céréaliers	21
---	----

#### Annexe VI

- Liste des participants au Conseil des Ministres	24
---	----

## O R D R E      D U      J O U R .

    o o o    

La Session extraordinaire avait à son ordre du jour un seul point :

"Examen de la situation découlant de la sécheresse qui frappe de nouveau le Sahel et mesures à prendre pour faire face à cette situation"

Les 26 et 27 Octobre 1977, s'est réuni en session extraordinaire à Niamey (République du Niger), le Conseil des Ministres du CILSS sous la présidence de Son Excellence le Chef d'Escadron Boulama MANGA, Ministre du Développement Rural de la République du Niger, Coordonnateur Régional.

Y ont participé, leurs Excellences :

- M. PEREIRA SILVA, Ministre du Développement Rural du Cap-Vert
- M. YAYA CESSAY, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de Gambie
- M. AUGUSTIN WININGA, Ministre du Développement Rural de la Haute-Volta
- M. SORY COULIBALY, Ministre du Développement Rural du Mali
- M. MAMADOU AMADOU DIOP, Ministre de l'Enseignement Fondamental de Mauritanie
- M. ADRIEN SENHOR, Ministre du Développement Rural et de l'Hydraulique du Sénégal
- M. BRAH MAMANE, Secrétaire d'Etat au Développement Rural du Niger
- M. Le Chef de Bataillon ROASNGAR NEAIDOLOUMAL, Ministre du Développement Agricole et pastoral chargé de la lutte des Calamités naturelles du Tchad

assistés de leurs experts et des membres du Secrétariat Exécutif du CILSS.

Les travaux se sont déroulés dans la salle de Conférence du Conseil de l'Entente.

Dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé en présence des membres du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement, des Chefs des missions diplomatiques, des Organisations Internationales et des Organisations non Gouvernementales représentées à Niamey, le Ministre Coordonnateur a tout d'abord remercié ses collègues d'avoir répondu positivement à sa proposition de convoquer une session extraordinaire du Conseil, afin d'examiner en urgence la situation alimentaire qui prévaut actuellement dans les pays

membres du CILSS, à la suite des déficits pluviométriques importants enregistrés çà et là et l'apparition concomitante de nombreux prédateurs.

Après avoir remercié à leur tour, les personnalités invitées d'être venues honorer de leur présence la séance d'ouverture du Conseil, et souhaité la bienvenue aux participants, le Ministre Coordonnateur a poursuivi en soulignant les grands efforts déployés par nos gouvernements pour débarrasser nos populations des séquelles de la grande sécheresse et promouvoir des actions de développement en vue d'assurer au Sahel une autosuffisance alimentaire. Malheureusement, en dépit de tous ces efforts, les populations sahéliennes se retrouvent à nouveau confrontées à de sérieuses difficultés de subsistance. Et la situation, dans certains de nos pays, est à tous égards comparable à celle des années 1973-74. Aussi, devait-il aider, à nouveau, les sahéliens dans leur lutte courageuse contre la faim et la maladie.

Après l'intervention du Ministre Coordonnateur, la séance a été suspendue pour permettre aux invités de se retirer.

A la reprise des travaux, les Ministres ont brossé, à tour de rôle, la situation pluviométrique, l'état des cultures et des pâturages dans leurs pays respectifs, avant de fournir aux experts les éléments nécessaires à une estimation provinciale des besoins alimentaires.

La situation générale, telle qu'elle a été dégagée à travers les différents exposés, se présente comme suit, dans les différents pays :

#### CAP - VERT

Reprenant les principaux éléments développés dans le document remis au Secrétariat Exécutif, document qui a été reproduit et diffusé en son temps, le Ministre Cap-verdien du Développement Rural a confirmé que l'hivernage a été très défectueux, même catastrophique dans son pays, les pluies s'étant caractérisées par un début tardif et une très mauvaise répartition - dans l'espace et le temps - D'une manière générale, la pluviométrie a été très déficitaire (voir nulle dans certaines régions).

Il en est résulté une production céréalière extrêmement déficitaire, plaçant les populations devant une nouvelle, et grave menace de famine, de maladie et de chômage.

Le Gouvernement a estimé à 50 400 T les besoins céréaliers du pays : 48 000 T de maïs, haricot et 2 400 T de riz. A cela devra s'ajouter une aide complémentaire en aliments de bétail.

Un programme d'urgence a été élaboré par le Gouvernement afin de créer 15 000 emplois/mois. Malheureusement, l'exécution de ce programme se heurte à des difficultés de financement.

Pour éviter aux éleveurs une trop grande perte résultant de la vente à vil prix de leur cheptel menacé par la faim, des mesures ont aussi été prises pour imposer un prix minimum de vente ou procéder au rachat du bétail pour le compte de l'Etat. D'autres dispositions sont, par ailleurs, envisagées pour étendre les superficies des périmètres irrigués.

#### GAMBIE

Devant la gravité de la situation agro-pastorale consécutive au déficit pluviométrique et à l'action des nombreux ennemis des cultures, le pays a été déclaré en août dernier sinistré sur l'ensemble du territoire national. Les mil, sorgho et maïs ont gravement souffert du démarrage tardif de la saison des pluies ; et les paysans ont été obligés de pratiquer plusieurs resemis, du fait de la prolongation de la sécheresse. Une légère amélioration a été constatée au mois de septembre, mais n'a redressé que très partiellement la situation.

Les pertes de récoltes enregistrées peuvent être estimées entre 30 et 60 % selon les régions ; pour le riz et le coton, les résultats sont également mauvais dans l'ensemble. Les besoins alimentaires découlant du déficit céréalière peuvent être évalués provisoirement à 28 000 T de céréales (mil, maïs, riz).

HAUTE-VOLTA

D'une manière générale, on peut dire que la pluviométrie de l'année 1977 a été déficitaire par rapport à 1976 et à la moyenne de la période 1966-76.

Le déficit est surtout sensible dans le Nord, le Centre-Est et le Centre-Ouest. Le déficit céréalier est pour le moment difficile à chiffrer ; mais il semble possible de retenir le chiffre provisoire de 143 000 T de céréales pour traduire les besoins alimentaires du pays.

Le Gouvernement voltaïque a mis en place une équipe interministérielle chargée des problèmes vivriers, afin d'assurer une meilleure utilisation de la production.

Sur le plan alimentaire, les stocks actuels sont quasiment nuls, après la distribution des aides reçues.

L'aide de l'USAID arrive toujours, mais à un rythme qui n'est pas toujours satisfaisant. Toutefois, le Gouvernement s'efforce de trouver des moyens pour redresser la situation.

MALI

L'hivernage a eu un début tardif et les paysans ont dû procéder à plusieurs resemis dans la plupart des régions. Les cultures sèches n'ont pas reçu suffisamment de pluie en mai, juin et juillet, mais la situation s'est nettement améliorée au mois d'août et dans la première quinzaine de Septembre. Malheureusement, la deuxième quinzaine de Septembre et tout le mois d'Octobre ont connu soit un arrêt brusque, soit une très mauvaise répartition des précipitations. L'épiaison s'est donc effectuée dans de très mauvaises conditions.

En ce qui concerne les perspectives de la campagne céréalière, les données actuellement disponibles se présentent sous deux versions :

Une version pessimiste qui fixe à 240 000 T le déficit céréaliier ; et une version optimiste qui ramène ce déficit à 177 000 T dont 145 000 T de mil et sorgho et 32 000 T de riz.

Des commissions nationales d'évaluation ont été envoyées dans les différentes régions afin de cerner de plus près la réalité.

En tout état de cause, la production céréalière escomptée peut se résumer comme suit :

Pour le riz, la production est sûre dans la zone de l'Office du Niger, mais compromise dans les autres zones tributaires des crues du Bani et du Niger, ces crues ayant été très faibles.

Face à cette situation, le Mali sera amené à formuler une nouvelle demande d'aide alimentaire dans les proportions ci-dessus indiquées.

#### MAURITANIE

Les pluies ont été très tardives, insuffisantes et très mal réparties. Le fleuve Sénégal est resté pratiquement dans son lit, de telle sorte que les zones de décrues n'ont guère été inondées, ce qui a eu des conséquences désastreuses sur la production agricole en général, et la production céréalière en particulier.

Une mission d'évaluation, comprenant des experts nationaux et des experts des pays donateurs a déjà fait le point de la situation de la production agricole et celle des pâturages, ce qui a permis d'estimer à 30 000 T au maximum la récolte céréalière, alors que les besoins alimentaires du pays se chiffrent à 180 000 T, d'où un déficit évalué à 68 000 T.

En ce qui concerne les pâturages, la situation est légèrement bonne dans le Sud-Ouest du Pays. Par contre, elle est très déficitaire dans toutes les autres régions. Il en résultera à coup sûr une période de soudure très difficile.

Les besoins en aliments de bétail peuvent se chiffrer à 30 000 T. Malheureusement, on rencontre très peu d'enthousiasme auprès des donateurs pour cette catégorie d'aide. Il est donc important d'effectuer un sérieux travail de sensibilisation dans ce domaine.

NIGER

Pluviométrie déficitaire dans l'ensemble avec un démarrage tardif (juin-juillet) et un arrêt brusque dans la première quinzaine de septembre. Seuls les premiers semis ont pu, de ce fait, terminer leur cycle normal. D'une manière générale, la production agricole accuse un déficit dans toutes les régions au nord de l'isohyète 500 mm. Le parasitisme a sévi dans tous les départements, mais une action énergique du service de l'agriculture a permis d'en atténuer les effets.

On estime à 1 257 500 T la production disponible alors que les besoins sont évalués à 1 276 500 T, d'où un déficit global théorique de 18 000 T (à raison de 250 kg par personne/an) ; mais le déficit global réel doit être de 48 800 T. Et pour tenir compte de la nécessité de constituer des stocks de sécurité, les besoins alimentaires du pays peuvent être portés à 85 000 T de céréales (mil, sorgho, maïs, blé, riz).

SENEGAL

La pluviométrie a été très déficiente (seulement 10 % supérieure à celle de 1973-74). L'hivernage n'a duré en fait que 2 mois sur une moyenne de 4 à 5 mois.

A partir du 15 septembre, il y a eu un arrêt brusque des pluies sur l'ensemble du territoire. A cela, il faut ajouter l'action dévastatrice des ravageurs de toutes sortes.

Le fleuve Sénégal, du fait de l'absence de crues, ne laisse aucun espoir pour les cultures de décrue.

Le dessalement est également insuffisant par suite du déficit pluviométrique.

Tout cela place les paysans dans une situation désespérée.

Le déficit céréalier, abstraction faite des importations normales (estimées à 320 000 T) peut être évalué à 150 000 T.

Il convient de noter, cependant, que dans les régions du Sud-Est et de l'Est, certains objectifs seront sûrement atteints grâce aux nouvelles techniques culturales.

D'une manière générale, les perspectives de la production agricole se présentent comme suit :

- CEREALES : production en grande partie compromise par l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies, et l'action dévastatrice des ravageurs.
- ARACHIDE : Les prévisions de récolte sont de 600 000 T contre une moyenne de 900 000 T, soit un déficit de plus de 30 % ; il y a donc nécessité de reconstituer les stocks de semences.
- COTON : 120 000 ha ont été compromis : le rendement escompté est de l'ordre de 800 à 900 kg/ha contre 1 000 kg/ha.

La situation est donc très mauvaise pour cette production.

- PATURAGES : La situation est très mauvaise. De grands efforts sont déployés pour le sauvetage du cheptel.

Le déficit des aliments de bétail est estimé à 63 000 T, besoins auxquels il convient d'ajouter la complémentation en pierres à lécher.

L'opération sauvetage du cheptel est évaluée à deux milliards de francs.

"Il convient de retenir, enfin, que le problème de la sécheresse ne peut être examiné seulement sous l'angle des besoins alimentaires, mais au regard de l'ensemble des problèmes qui menacent la vie de l'homme et du bétail", dit en conclusion, le Ministre sénégalais du Développement Rural.

"En conséquence, il y a lieu, en plus de l'assistance en aliments, d'envisager la solution à des problèmes brûlants tels que l'hydraulique, les cultures maraîchères, la protection des cultures et des récoltes etc..."

TSHAD

Saison caractérisée par des précipitations tardives et déficitaires dans l'ensemble du pays, particulièrement dans la zone sahélienne. La zone soudanienne qui dégage habituellement des excédents destinés à ravitailler les zones déficitaires connaît cette année une situation difficile, du fait d'un très important déficit pluviométrique (~243 mm).

On a provisoirement évalué le déficit céréalier à :

22 000 T de paddy (dont 2 000 T de semences)

29 025 T de mil et sorgho

soit au total : 51 025 T de céréales.

Pour le coton, la production sera à peu près égale à celle de la campagne précédente.

En ce qui concerne les pâturages, la situation est assez bonne dans l'ensemble ; mais un complément d'aliments de bétail sera nécessaire.

o - - - - - o  
e - - - - - e

Après cet exposé général, les Ministres ont dégagé un cadre général pour les travaux des Experts, ces derniers devant élaborer un projet de texte pour la déclaration finale.

Les conclusions des travaux des Experts ont été examinées en session plénière par les Ministres qui ont adopté la déclaration finale dont le texte est annexé au présent compte rendu.

A la séance de clôture du Conseil, après lecture de la déclaration finale, le Ministre Coordonnateur a prononcé une allocution faisant ressortir les graves difficultés auxquelles le Sahel se trouve à nouveau confronté, ce, ~~en~~ dépit des grands efforts déployés dans chacun des pays pour mieux encourager, soutenir et encadrer les paysans afin de les aider à accroître leur production et réduire, ainsi, leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Aussi, a-t-il réitéré l'appel à la Communauté Internationale,

à l'ONU et à ses agences spécialisées, aux pays amis, aux Organisations Non Gouvernementales, bref ! à tous ceux qui n'ont jamais marchandé leur aide au Sahel.

Mais l'orateur n'a pas manqué de souligner auparavant que les pays sahéliens doivent compter d'abord sur leurs propres efforts et consentir les sacrifices que leur impose une nature ingrate.

Cette intervention du Ministre Coordonnateur a été suivie par la lecture d'une motion de remerciements qui a été lue par le Secrétaire Exécutif à l'adresse du Chef de l'Etat, du Gouvernement et du peuple nigériens.

---

#### DOCUMENTS ANNEXES

- Déclaration finale	Annexe	I
- Allocution d'ouverture	Annexe	II
- Allocution de clôture	Annexe	III
- Motion de remerciements	Annexe	IV
- Tableau provisoire des déficits et des besoins en aide d'urgence	Annexe	V
- Liste des participants	Annexe	VI

DECLARATION DU CONSEIL DES MINISTRES  
REUNI A NIAMEY LES 26 ET 27 OCTOBRE 1977  
-----

Le Conseil des Ministres du Comité Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, s'est réuni en séance extraordinaire à Niamey (République du Niger) les 26 et 27 octobre 1977 sous la présidence du Chef d'Escadron BOULAMA MANGA, Ministre du Développement Rural de la République du Niger, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont participé à la réunion leurs Excellences :

- M. PEREIRA Silva, Ministre du Développement Rural de Cap Vert,
- M. Yaya CEESAY, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de Gambie,
- M. Augustin WININGA, Ministre du Développement Rural de Haute-Volta,
- M. Sory COULIBALY, Ministre du Développement Rural du Mali,
- M. Mamadou Amadou DIOP, Ministre de l'Enseignement Fondamental de Mauritanie,
- M. Adrien SANGHOR, Ministre du Développement Rural et de l'Hydraulique du Sénégal,
- M. BRAH Mamane, Secrétaire d'Etat au Développement Rural du Niger,
- M. Le Chef de Bataillon RCASNGAR MBaideloumal, Ministre du Développement Agricole et pastoral chargé de la lutte contre les Calamités naturelles du Tchad.

Après avoir fait le point de la situation de la campagne agricole 1977/1978 de chacun des Etats Membres, le Conseil a constaté que cette campagne est caractérisée d'une manière générale dans tous les pays, bien qu'à des degrés variables par :

- une installation tardive de la saison des pluies,
- une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace,
- un déficit pluviométrique important par rapport à la normale,
- une persistance de l'action des déprédateurs ;

LE CONSEIL DES MINISTRES

- considérant les effets catastrophiques de cette situation sur les productions végétales et animales, sur les réserves en eau et sur l'écologie en général ;

- considérant que, de ce fait, les pays membres se trouvent à nouveau confrontés à des difficultés comparables pour la plupart d'entre eux et principalement pour le Cap Vert, le Gambie, la Mauritanie et le Sénégal, à celles des années 1972/1973 ;

- considérant les menaces de famine, de malnutrition et de maladie qui pèsent sur les populations et le cheptel,

- considérant l'incidence désastreuse d'une telle situation sur l'ensemble de l'économie de la région,

- Déclare les pays membres du CILSS à nouveau sinistrés,

- Estime provisoirement le niveau de l'aide alimentaire demandée pour les huit pays membres de l'organisation à 500 000 tonnes pour une population de 30 000 000 habitants ;

- Demande qu'au niveau de chaque Etat membre, et en liaison avec les pays et organismes donateurs, des missions d'évaluation établissent d'une manière précise les niveaux exacts des besoins de chacun des pays membres concernés si cela n'a pas été déjà fait ;

- Insiste sur l'urgente nécessité de faire parvenir aux populations sinistrées d'ici à janvier 1978 au plus tard 150 000 T de céréales ;

- Sollicite également une aide d'urgence pour :

- le sauvetage du cheptel,
- la reconstitution des stocks de semences,
- la mise en oeuvre immédiate d'une action de cultures maraîchères,
- le renforcement des moyens permettant de résoudre les problèmes d'hydraulique villageoise et pastorale,
- la protection des cultures et récoltes,
- le renforcement des moyens de pêche.

- Demande aux pays et organismes donateurs de mettre en oeuvre de façon exceptionnelle des procédures et modalités d'urgence pour la mobilisation de l'aide et le transport des produits afin d'éviter les lenteurs constatées au cours de la précédente sécheresse ;

- Souhaite en conséquence que toutes les dispositions soient prises pour que la totalité de l'aide demandée parvienne aux Etats courant avril 1978, afin de permettre la distribution des produits avant la saison des pluies,

- Réitère l'urgence de la mise en oeuvre des projets et programmes de première génération arrêtés à la 2ème réunion du Club du Sahel et insiste tout particulièrement sur la nécessité d'accélérer la réalisation des aménagements hydroagricoles afin d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire dans les pays du Sahel,

- Invite le coordonnateur régional à entreprendre toutes actions appropriées auprès des Organisations Internationales, des pays amis et des Organisations Non Gouvernementales pour une mobilisation rapide de l'aide nécessaire.

Fait à Niamey, le 27 Octobre 1977

LE CONSEIL DES MINISTRES

ANNEXE II

ALLOCATION DU MINISTRE COORDINATEUR DU CILSS  
A LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DES MINISTRES TENUE A NIAMEY LES  
26 ET 27 OCTOBRE 1977

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier, Messieurs les Ministres, d'avoir répondu positivement à mon invitation en acceptant la proposition qui vous a été faite de réunir notre Conseil en session extraordinaire, pour examiner les problèmes brûlants que vient de nous poser, à nouveau, une pluviométrie insuffisante et mal répartie sur une grande partie de notre Sahel.

Je voudrais également, au nom du Conseil Militaire suprême et de son Président, le Lieutenant Colonel Seyni KOUNTCHÉ, du Gouvernement et du peuple nigérien, ainsi qu'en mon nom propre, vous souhaiter une cordiale et fraternelle bienvenue à Niamey.

Chacun de nous, Excellences, Mesdames, Messieurs, doit avoir encore présent à l'esprit, l'amer souvenir de l'implacable sécheresse qui s'est abattue sur nos pays durant les années 1968/73 et dont les effets catastrophiques n'ont pu être enrégés que grâce aux efforts conjugués de nos Etats, au courage admirable de nos populations, mais aussi grâce à la grande solidarité internationale qui s'est manifestée en faveur de nos populations.

Les années 74/75 ont fort heureusement vu se former dans nos coeurs et nos esprits une lueur d'espoir. Nous pensions que notre cher Sahel, si durement éprouvé, allait enfin retrouver son équilibre écologique et le bien-être de ses habitants à la suite de trois saisons pluvieuses assez positives sur une bonne partie de nos régions. A quelques exceptions près, en effet, les récoltes céréalières et l'état des pâturages permettraient d'afficher un certain optimisme et d'escompter des lendemains meilleurs.

### Mais hélas ! les espoirs s'estompent.

Nous sommes à nouveau alertés de part et d'autre par la cloche d'alarme qui vient de sonner dans certains de nos pays. La mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps, l'insuffisance des précipitations, les dégâts causés par les ravageurs de toutes sortes, ont entraîné, cette année encore des pertes considérables dans la production agricole en général, et la production céréalière en particulier. De nombreux paysans ont assisté, impuissants, au dessèchement de leurs champs. Ils ont parfois pratiqué plusieurs semis avec l'espoir que la situation allait s'améliorer. Mais l'amélioration attendue n'est pas toujours venue. En certains endroits, même si les pluies ont repris après un arrêt prolongé, elles ne se sont plus poursuivies de façon à permettre aux plants de boucler leur cycle. Ainsi donc, dans beaucoup de nos régions, les paysans ont vu réduit à néant plusieurs mois d'efforts acharnés.

Une des missions essentielles de notre Organisation étant, en cas de sécheresse, d'établir un plan régional de mobilisation et d'interventions coordonnées, cette session extraordinaire a été convoquée pour examiner la situation résultant de ce nouveau fléau. Et si nous avons arrêté, à un mois seulement de notre deuxième session ordinaire annuelle, de tenir cette session extraordinaire, c'est en raison du caractère spécifique et de l'urgence des mesures à prendre.

L'expérience de la dernière tragédie est là en effet, pour démontrer qu'il faut en de telles circonstances, agir vite. Nos populations laborieuses qui ont tout fait pour produire elles-mêmes de quoi assurer leur subsistance mais qui se trouvent dans le dénuement par suite des caprices de la nature, ne peuvent pas attendre. Il faut voler à leur secours le plus rapidement possible afin de prévenir le pire.

Nous allons donc, Messieurs les Ministres et chers collègues, examiner la situation et déterminer les mesures qu'il convient de prendre pour y faire face.

Sans anticiper sur les conclusions de nos débats, je voudrais, avec votre permission-en votre nom et au nom des populations menacées à nouveau par la faim, la soif et la maladie- lancer, d'ores et déjà, un nouvel et pressant appel à la Communauté Internationale, à tous les amis du Sahel, pour une nouvelle manifestation de solidarité, une solidarité agissante en faveur de nos populations éprouvées.

C'est sur ces mots que je déclare ouverte la session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS en souhaitant plein succès à nos travaux.

7802

DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE COORDONNATEUR  
DU CILSS

---

Messieurs les Membres du Conseil Militaire Suprême ;  
Messieurs les Ministres ;  
Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des  
Organisations Internationales et non Gouvernementales,  
Honorables invités,

Messieurs,

Le bilan provisoire que nous venons d'établir pour la campagne agricole 1977/1978 montre que cette année encore, hélas, notre Sahel se trouve confronté à de graves difficultés du fait de la sécheresse.

Même dans les régions où jusqu'à la mi-septembre les paysans espéraient encore, les pluies se sont parfois arrêtées brusquement et les espoirs se sont évanouis. Les fleuves sont restés dans leur lit ; les crues attendues ne sont pas venues.

L'action dévastatrice de nombreux ennemis des cultures est venue assombrir davantage le tableau.

En de nombreux endroits, les récoltes sont définitivement compromises. La famine, la soif et la maladie menacent de nouveau et les hommes et le cheptel.

Pour faire face à cette grave situation, les sahéliens comptent d'abord sur leurs propres efforts, sur leurs propres capacités de sacrifice. Mais l'ampleur des besoins les oblige à lancer une fois de plus un appel à la solidarité internationale.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous demandons une aide d'urgence à la Communauté Internationale. Dans tous nos Etats, les paysans mieux encouragés, mieux soutenus, mieux encadrés et motivés par les Gouvernements, avaient entrepris d'importantes actions visant à accroître la production céréalière, afin de réduire la dépendance de nos pays vis-à-vis de l'extérieur, sur le plan alimentaire.

Dans plusieurs de nos régions, ces efforts n'ont malheureusement pas été récompensés, les caprices de la nature ayant réduit à néant les sacrifices consentis.

Nous espérons que le nouvel appel que nous lançons à la Communauté Internationale, à l'ONU et à ses agences spécialisées, aux pays amis, aux organisations non gouvernementales, à tous ceux qui ne nous ont jamais marchandé leur aide, nous espérons, dis-je que ce nouvel appel des pays du Sahel sera entendu.

Messieurs les Ministres et chers collègues, je peux vous donner l'assurance qu'avec l'assistance du Secrétariat Exécutif de notre Organisation, je mettrai tout en oeuvre pour m'acquitter de la lourde mission que vous venez de me confier en ces moments difficiles que traversent nos pays, afin que les efforts de la Communauté Internationale puissent se joindre rapidement aux nôtres dans le but de réduire les effets du fléau.

La session extraordinaire que nous venons de tenir, donne au monde qui nous observe une nouvelle preuve de la solidarité de nos pays, cette solidarité qui est le fondement même de notre Organisation.

De nouveaux sacrifices nous sont imposés pour relever le défi que continue de <sup>lancer</sup> lancer une nature hostile.

Avec l'aide des amis du Sahel, nous relèverons ce nouveau défi, "In Châ Allah".

Je déclare close, la session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES  
NIAMEY 26 - 27 Octobre 1977

---

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Ministre du Développement Rural du Cap-Vert,  
Le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de Gambie,  
Le Ministre du Développement Rural de Haute-Volta,  
Le Ministre du Développement Rural du Mali,  
Le Ministre de l'Enseignement Fondamental représentant  
Le Ministre du Développement Rural de Mauritanie,  
Le Ministre du Développement Rural et de l'Hydraulique du Sénégal,  
Le Ministre du Développement Agricole et Pastoral, chargé de la Lutte  
contre les Calamités Naturelles du Tchad.

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements au  
Peuple du Niger, à son Excellence le Lieutenant Colonel Seyni KOUNTCHE,  
Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat et à son Gouverne-  
ment, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour  
toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Niamey.

Fait à Niamey, le 27 octobre 1977

LE CONSEIL DES MINISTRES

ANNEXE VESTIMATION PROVISOIRE DES DEFICITS CEREALIERS

I. Chiffres des déficits céréaliers de la campagne agricole 1977-1978 communiqués par les Etats Membres du CILSS lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres tenu à Niamey les 26 et 27 octobre 1977

o - - - - - o

PAYS	QUANTITE
CAP-VERT .....	40 000 T de maïs et haricot 2 400 T de riz -----
TOTAL .....	50 400 T
GAMBIE .....	25 000 T de céréales (maïs - mil - riz)
HAUTE-VOLTA .....	145 000 T de céréales (mil-sorgho-maïs-paddy)
MALI .....	145 000 T (mil - sorgho - maïs) 32 000 T (riz) -----
TOTAL .....	177 000 T
MAURITANIE .....	68 000 T (mil - sorgho - riz)
NIGER .....	85 000 T (mils - sorgho - blé - riz - maïs)
SENEGAL .....	150 000 T (mil-sorgho-riz-maïs)
TOGAD .....	29 000 T (riz - maïs - sorgho) 15 000 T (riz) 2 000 T (paddy pour semences) -----
TOTAL .....	46 000 T
Au total environ ....	750 000 Tonnes

II. Les stocks à mettre en place avant fin janvier 1978 selon les besoins exprimés par les Etats à Niamey s'établissent comme suit :

CAP-VERT .....	15 000 T maïs, haricot et riz ;
GAMBIE .....	7 000 T mil, maïs, riz
HAUTE-VOLTA .....	20 000 T mil, sorgho, maïs, riz
MALI .....	50 000 T (50 000 de mil, 10 000 de riz)
MAURITANIE .....	20 000 T mil, maïs, sorgho, riz
NIGER .....	50 000 T (40 000 de mil et maïs, 5 000 de riz, 5 000 de blé)
SENEGAL .....	40 000 T mil, sorgho, maïs, riz
TCHAD .....	15 000 T (7 000 riz, 5 000 maïs, 3 000 blé)
	<hr/>
Au Total .....	225 000 T
	<hr/>

S'agissant des résultats d'une première estimation, le Conseil des Ministres a décidé de ramener le chiffre du déficit à 500 000 Tonnes en demandant qu'aux niveaux de chaque Etat Membre et en liaison avec les pays et Organismes Donateurs des missions d'évaluation établissent d'une manière précise les niveaux exacts des besoins de chacun des pays concernés.

Il a décidé également de retenir provisoirement le chiffre de 150 000 Tonnes en ce qui concerne l'aide alimentaire d'urgence à mettre en place avant fin janvier 1978, étant entendu que la priorité sera accordée aux quatre pays les plus durement éprouvés à savoir le Cap-Vert, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

---

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL DES MINISTRES  
NIAMEY, 26-27 Octobre 1977  
ANNEXE VI

---

CAP-VERT

Son Excellence  
Monsieur JOAO PEREIRA Silva  
Ministre du Développement Rural

M. PIPES Antonio  
Directeur Protection des Végétaux

GAMBIE

Son Excellence  
Monsieur Alhadji YAYA CEESAY  
Ministre de l'Agriculture et des Ressources  
Naturelles

M.R. Malick JOHN  
Mamadou DIAGNE  
Sankoum JAMNEH

HAUTE-VOLTA

Son Excellence  
Monsieur Augustin WININGA  
Ministre du Développement Rural

M. KAMBOU Joseph  
Directeur Services Agricoles

MALI

Son Excellence  
Monsieur Sory SOULIBALY  
Ministre du Développement Rural

M.N. Sékou SISSOKO  
Directeur Général de l'Agriculture  
Ouséni DIARRÉ  
Correspondant National CILSS

MAURITANIE

Son Excellence  
Monsieur DIOP Mamadou Amadou  
Ministre de l'Enseignement Fondamental

M. TOURE Ibrahim

NIGER

Son Excellence  
Monsieur le Chef d'Escadron BOULAMA MANGA  
Ministre du Développement Rural et  
Coordonnateur Régional du CILSS

Son Excellence  
Monsieur BRAN Mahamane  
Secrétaire d'Etat au Développement Rural

M.M. Koussa SALEY  
Directeur de l'Agriculture

ASSOUANE BAWA  
Direction de l'Agriculture

ASSA Koussa Issoufou  
Président du GAP

SENEGAL

Son Excellence  
Monsieur Adrien SENHOR  
Ministre du Développement Rural et de  
l'Hydraulique

M.M. COLY Bakary Djilleh  
Omar COLY  
Théophile DERNEVILLE

TCHAD

Son Excellence  
Monsieur le Chef de  
Bataillon DOAGNAR MBAIDOUVAL  
Ministre du Développement Agricole et  
Pastoral, chargé de la lutte contre les  
Calamités Naturelles

M.M. WONDONGOUR Hidini  
Directeur Office National du Dév. Rural  
MBAIDOUVAL  
Directeur de la lutte contre les  
Calamités Naturelles

SECRETARIAT EXECUTIF

M.M. Aly Cisse  
Secrétaire Exécutif

GOURGOUZA Bagagi  
Directeur O.N.G.

James GREY-JOHNSON  
Directeur Division Documentation et  
Information